



## PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 18 mars 2022

Lieu : Van der Valk Hotel Brussels Airport, Culliganlaan 4b, 1831 Machelen.

1) **Inscription des membres en ordre de cotisation.**  
**Examen de la liste des présences et procurations**

Nombre de membre effectifs présents : 15

Nombre de procurations entrées : 22

**RESULTATS :**

Présents	Par procuration nominative attribué à un membre présent	Procurations en surnombre
15	15	7

Chaque membre effectif présent représente 2 votes.

Liste des présences et des procurations (*Annexe 1*)

2) **Ouverture de la séance à 19h45**

Un mot de bienvenue est adressé aux membres ainsi qu'à leurs partenaires par le président. Remerciements aux organisateurs des rallyes 2021 et aux sponsors, AB Tours et le Garage Morgan Belgium.

3) **Présentation des nouveaux membres 2021**

La liste des nouveaux membres est présentée sous forme d'une projection sur écran. (*Annexe 1*)

4) **Rapport sur les activités de l'année 2021**

Un diaporama est projeté sur écran.

La compilation d'images très appréciée par les présents est de la main de Johan Van den Heuvel.

5) **Rapport sur l'état des comptes 2021** (*Annexe 2*)

Présentation sur écran de l'état des comptes 2021 et explication par le président. M. Johan Van den Heuvel est excusé pour raison de maladie.

6) **Approbation par les vérificateurs aux comptes**

Le rapport du vérificateur aux comptes est présenté par le président (*Annexe 3*).

Le vérificateur aux comptes M. Vermeulen Alexander est excusé.

La lettre d'approbation des comptes est lue par le Président.

Le bilan est approuvé à l'unanimité par le Vérificateur aux comptes.

7) **Approbatons des comptes 2021 et décharge du vérificateur / vote**

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Décharge du vérificateur aux comptes pour 2021 est accordée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

8) **Présentation budget 2022, demande d'approbation / vote**

Présentation du budget 2022 par le président.

L'ensemble est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.



**9) Cotisation 2023 / vote**

L'Organe d'Administration propose une augmentation de 10 € pour tous types d'adhésion.  
L'augmentation est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

**10) Modifications des statuts / vote**

**1) Opt-in.** Réf :: Moniteur du 4 avril 2019 : Code des sociétés et des associations.

Le siège social est établi dans la **Région Wallonne**

a) Art. 2, 6.3°, 7, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22 et 23.

La dénomination "**l'Organe**"

b) Art. 3, 6.2°, 26

L'association a pour '**but social**'

c) Art.19 : Les convocations mentionnent l'ordre du jour et sont faites par courrier électronique ou simple courrier déposé '**quinze**' jours au moins avant la réunion

**2) Proposition de changement des Statuts par l'Organe d'Administration**

Art. 8 : Est réputé démissionnaire tout membre non en règle de cotisation à la **fin février de l'année en cours.**

Comme les deux tiers des membres ne sont pas présents à l'Assemblée Générale, une deuxième assemblée est nécessaire.

**11) Décharge des membres de l'Organe d'Administration / vote**

Décharge des membres de l'Organe d'Administration pour l'année 2021 est accordée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

**12) Présentation des candidats à l'Organe d'Administration & vérificateurs 2022-2025**

Pour l'Organe d'Administration 5 personnes ont posé leur candidature.

M. BERNARD Philippe (a retiré sa candidature avant l'AG)

M. GALLIEN Jacques,

M. HANSON Michel,

M. LEBBE Damien,

M. POLIJN Roland,

M. VERHASSELT Marc,

Comme vérificateur aux comptes 2 personnes se présentent.

M. NELIS Jean

M. VERMEULEN Alexander

**13) Election des membres de l'Organe d'Administration & vérificateurs 2022-2025**

Comme le nombre de candidats pour l'Organe d'Administration n'a pas atteint le quota de 7, conformément aux statuts, il n'y a pas d'élection.

Comme le nombre de candidats vérificateur aux comptes est de deux, conformément aux statuts, il n'y a pas d'élection.

Tous les candidats sont nommés à l'unanimité.



**14) Présentation des membres de l'Organe d'Administration & vérificateurs aux comptes**

Administrateur Hanson Michel accepte la fonction de président  
Administrateur Polyn Roland assurera la vice-présidence  
Administrateur Gallien Jacques reste rédac'chef  
Administrateur Verhasselt Marc reste régalia officer  
Administrateur Lebbe Damien

**15) Remerciements**

Le président remercie l'Organe d'Administration ainsi que le vérificateur aux comptes pour leur travail durant la période 2019- 2021

**Clôture de la séance**

Le nouvel Organe d'Administration souhaite à tous une excellente année « Morgan » et de belles rencontres lors de nos organisations

Clôture de l'Assemblée Générale : 21h30

Polyn Roland,  
Président

## Liste des présences

1. Belis Hugo
2. Deblaere Frank
3. Degrieck Roger
4. De Schutter Herman
5. Grutman Adolphe
6. Hanson Michel
7. Hermans Paul
8. Houtters Marc
9. Mortelmans Hans
10. Polijn Roland
11. Runday François
12. Schaerlaeken Philip
13. Streep Stefan
14. Vanwilder Paul
15. Verhasselt Mark

## Liste des procurations

1. Blenschmidt Stefan
2. Crepin Jean-Paul
3. Declerck Luc
4. Delahaut Michel
5. Demeure Thierry
6. Dewingaerden Paul
7. Dirix Mark
8. Dom Wilfried
9. Faust Patrick
10. Fisher Manu
11. Gyselinck Didier
12. Lammens Gilbert
13. Lebbe Damien
14. Maeremans Willy
15. Pollet Luc
16. te Boekhorst Wouter
17. Vaes Vital
18. van der Straeten Waillet Paul
19. Van Horebeek René
20. Van Houtryve Patrick
21. Verhaeghe Michel
22. Verhelst Luc

## Liste des nouveaux membres 2021

1. Bossaert Luc
2. Caers Rolf
3. Consdorf Arsène
4. De Dycker Johan
5. Delahaut Michel
6. Gyselinck Didier
7. Hamblok Théo
8. Huynen Philippe
9. Janssens Pieter
10. Van Horebeek René